

## Aménagement de l'espace public de Romedenne en espace de convivialité

Fiche n°2.6  
Priorité : lot 2

### 1. Description du projet

#### Description du site dans son état actuel

A l'heure actuelle, la place des Marronniers se présente comme un espace entièrement minéralisé, peu accueillant et peu sécurisant.

Celle-ci est entourée de 4 rues : la rue des Chavées au sud, la rue du Moulin de Romedenne à l'ouest, la rue de la Poste au nord, et la rue du Monument à l'est. Aucun espace de parking n'est recensé sur la place, mais les véhicules ont tendance à se garer sur les larges trottoirs qui la bordent. Un parking privé est cependant présent à l'est, adjacent à l'Atelier des Marronniers (restaurant). La place est entourée par quelques maisons privées. On y retrouve également une exploitation agricole au sud et un électricien au sud-est. Le bâtiment à l'entrée de la rue de la Poste abrite le Cercle Saint-Joseph qui est en cours de rénovation. A terme, cet espace reprendra son rôle de maison de village, offrant aux habitants de nouveaux locaux et une salle de spectacle. Des activités sont déjà organisées par le Cercle pour financer le projet, notamment des soupers et des brocantes.

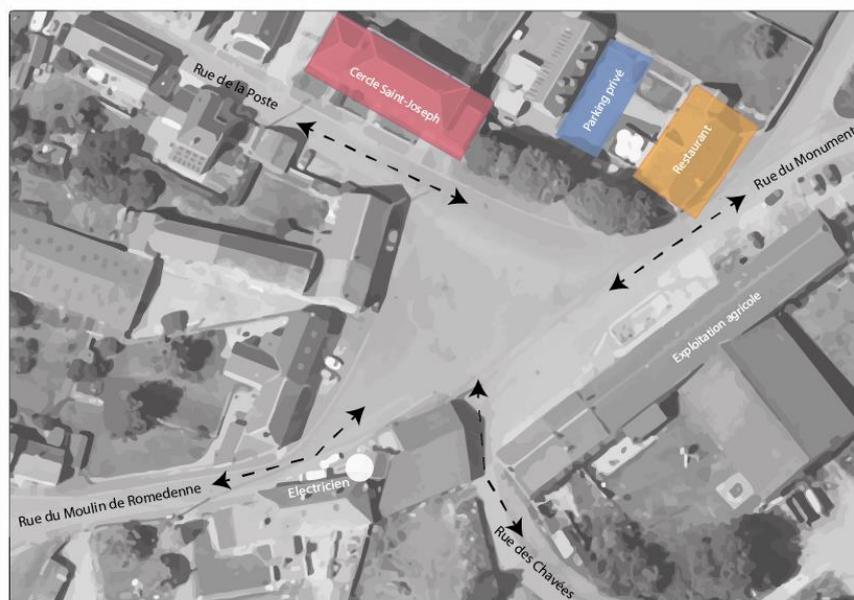


Figure 1 : Schéma de la situation existante sur la place des Marronniers



Figure 2 : Vue de la place depuis sa pointe est (Source : Google Street View, 2022)



Figure 3 : Vue de la place depuis sa pointe ouest (Source : Google Street View, 2022)



Figure 4 : Exploitation agricole (Source : Google Street View, 2022)



Figure 5 : Cercle Saint-Joseph (Source : Les Amis du Cercle Saint-Joseph, 2022, Candidature au budget participatif : Imaginons la Province de demain, province de Namur)

La place des Marronniers est actuellement très minéralisée. Seules quelques arbres se trouvent au nord-est, près du restaurant. De même le mobilier urbain (ex. bancs) y est absent, ce qui rend l'espace peu convivial et peu attractif. Le site est utilisé essentiellement comme lieu de circulation automobile. Pourtant, cet espace est central dans le village de Romedenne et accueille des activités qui dynamisent la vie du village (brocantes, marchés, fête de la brouette, ...).

De manière générale, cette place présente peu d'identité et manque de réels espaces de convivialité et de rencontre qualitatifs. Le stationnement des voitures sur les trottoirs peut également gêner la progression des autres usagers, rendant le partage de l'espace confus et peut sécurisant. Il en va de même pour la circulation des véhicules qui peut être conflictuelle (traversée de la place, demi-tours, ...). Il est donc primordial de valoriser cette place en cœur de village, de la sécuriser, d'y promouvoir une mobilité douce, d'intégrer des espaces de rencontre, et de réorganiser le stationnement de manière à mieux délimiter les espaces dédiés à chaque utilisateur.

## Description des aménagements proposés

Le projet consiste à réaménager de manière **conviviale et intégrée** l'espace public du village de Romedenne. Cet espace de convivialité devra de plus être **sécurisé, facilement accessibles**, ouverts à tous.tes (**intergénérationnalité**), et **verdorisé** (plantations, zones vertes, aménagement en faveur de la biodiversité, etc.).

Le projet se divise en plusieurs thématiques dont les aménagements sont succinctement décrits ci-après.

### Mise en valeur générale de l'espace

Afin de créer une véritable place de village, l'ensemble de la zone sera unifié par l'homogénéisation des matériaux. Les aménagements seront pensés pour laisser une large place à la mobilité douce, selon le concept d'espace partagé. Une zone de convivialité et de rencontre sera également créée et s'étendra sur une grande partie de la place.

Le caractère rural sera donné par l'utilisation de matériaux et d'une végétalisation appropriée (pavés, béton désactivé, cépées, graminées...). Ainsi, le projet veillera à créer de nouveaux espaces de plantations dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement.

La réorganisation des espaces et des accès permettra de redynamiser l'ensemble de la zone, d'améliorer son attractivité, sa visibilité et d'y développer de nouvelles fonctions.

## Réorganisation du stationnement

Actuellement, aucune zone de stationnement n'est clairement définie sur la place, ce qui rend la répartition de l'espace entre utilisateurs confuse et potentiellement conflictuelle. Le projet vise donc une réorganisation des zones de stationnement afin de les rendre plus facilement identifiables. Elles pourront par exemple être identifiées par un changement de revêtement, par une modification de la teinte, etc.

De manière générale, le stationnement sera placé en périphérie du nouvel espace de rencontre central, tout en garantissant un accès aisé aux PMR.

Etant donné que la place des Marronniers fût victime d'inondations durant l'été 2021<sup>1</sup>, il serait intéressant d'envisager des matériaux drainants comme revêtement des places de stationnement (pavements à larges joints, pavements perméables, dalles alvéolées, enherbées, ...). Parallèlement, afin d'apporter une réponse au défi lié à l'électrification du parc de véhicule, le projet envisagera la possibilité de placer des bornes de rechargement (vélos et automobiles).



Figure 6: Système alvéolaire pour gazon et pavés à joints ouverts (Source : Bruxelles Environnement, 2019, Guide du Bâtiment Durable : Revêtements Perméables)



Figure 7: Pavements à larges joints (Source : MichaelGaida, 2019, Guide du Bâtiment Durable : Revêtements Perméables)



Figure 8: Aménagement écologique d'un parking (Source : Ibram Nobels, 2019, Guide du Bâtiment Durable : Revêtements Perméables)

## Mobilité douce / sécurisation

Comme signalé ci-dessus, une large partie de la zone sera aménagée selon le concept d'espace partagé. Dans cet espace, les usagers faibles sont prioritaires ou égaux aux automobiles, et ne sont pas cantonnés à des espaces définis. De plus, la vitesse de circulation est lente (généralement 20km/h) et la signalisation est limitée au minimum. L'ensemble est réalisé de plain-pied avec peu de différenciation de niveau et de matériau, même si certains éléments peuvent être placés afin de mieux délimiter les espaces (filets, modification de teinte et de matériau, etc.).

La sécurisation des déplacements modes doux devra également permettre aux usagers de rejoindre facilement les rues voisines. Enfin, les aménagements seront adaptés aux déplacements des PMR (éléments podotactiles, élévations franchissables en chaise roulante, ...).

<sup>1</sup> Walonmap, 2022, Cartographie des zones inondées – juillet 2021

## Création d'un espace convivial : espace central polyvalent

Le projet propose la création d'un espace de convivialité s'étendant depuis l'ouest de la place jusqu'à son centre. En effet, cette configuration offre aux riverains un espace polyvalent de taille importante, sans pour autant gêner le trafic routier principal ou l'entrée du parking situé au nord-est de la place. Des dispositifs surélevés seront placés de part et d'autre de l'espace polyvalent afin de le sécuriser. Toutefois, ils devront permettre un accès aisé aux bâtiments situés à l'ouest de la place. Ces dispositifs surélevés seront démontables ou déplaçables afin de permettre un accès facile à la place lors de l'organisation de festivités locales (brocantes, marchés, fête de la brouette, etc.). L'espace de convivialité s'étendra jusqu'aux maisons situées à l'ouest du périmètre. Un changement de revêtement au sol pourra cependant être envisagé devant ces dernières afin de les détacher de l'espace polyvalent.

Afin de répondre à l'objectif de convivialité, l'espace de rencontre proposera des équipements légers (tables, bancs, etc.) permettant aux habitants et promeneurs de s'arrêter, se reposer et de partager des moments de convivialité. Des boîtes à livres, panneaux didactiques, fourches à vélo, etc. peuvent également être prévus afin de contribuer à cette convivialité. Tous ces équipements seront déplaçables, ce qui permettra aux habitants de s'approprier pleinement le lieu. L'espace sera également végétalisé. Une partie sera engazonnée et des plantations viendront égayer les lieux. Les marronniers au nord du périmètre constituant des éléments importants de la place, les équipements publics de l'espace convivial pourraient être agencés de manière à les mettre en valeur. Les bancs peuvent par exemple être tournés vers ces arbres afin de pouvoir les admirer plus facilement.

A noter que le projet devra prendre en compte la présence de l'exploitation agricole au sud. En effet, il devra respecter un certain rayon de courbure afin de ne pas gêner les manœuvres des engins agricoles du domaine.



Figure 9 : Exemples d'aménagement d'espace de détente végétalisé

## Végétalisation

Diverses plantations et îlots de verdure seront réalisés au sein du projet dans le but de renforcer son caractère champêtre. Afin de ne pas gêner les différentes activités ayant lieu sur la place (marchés, brocantes et autres fêtes), ces plantations prendront la forme de bac de verdure pouvant être déplacés lors des événements.

Le choix des plantations se portera sur des espèces à développement modéré, à entretien facile et d'aspect léger et aérien afin de ne pas « enfermer » visuellement l'espace et de garder une certaine transparence des lieux. Une attention particulière sera également apportée pour améliorer la biodiversité et faire participer la zone au maillage écologique.



Figure 12 : Végétalisation de type bucolique – Graminées (légèreté et transparence)



Figure 10 : Végétalisation de type bucolique – Arbres en cépée (rappel verger, transparence)



Figure 11 : Végétalisation de type bucolique – Massifs fleuris monospécifiques (facilité d'entretien)

Le schéma d'intention ci-dessous résume les propositions d'aménagement décrites :



## 2. Justification du projet

Le diagnostic du PCDR a mis en évidence que le territoire de Philippeville possède une série d'espaces publics aménagés sous la forme de places, dont la qualité de l'aménagement peut varier du tout au tout. C'est le cas à Romedenne où l'espace public possède une qualité assez faible. Les espaces

publics devraient pourtant être des lieux de rencontre en plein air permettant de renforcer la cohésion des habitants.

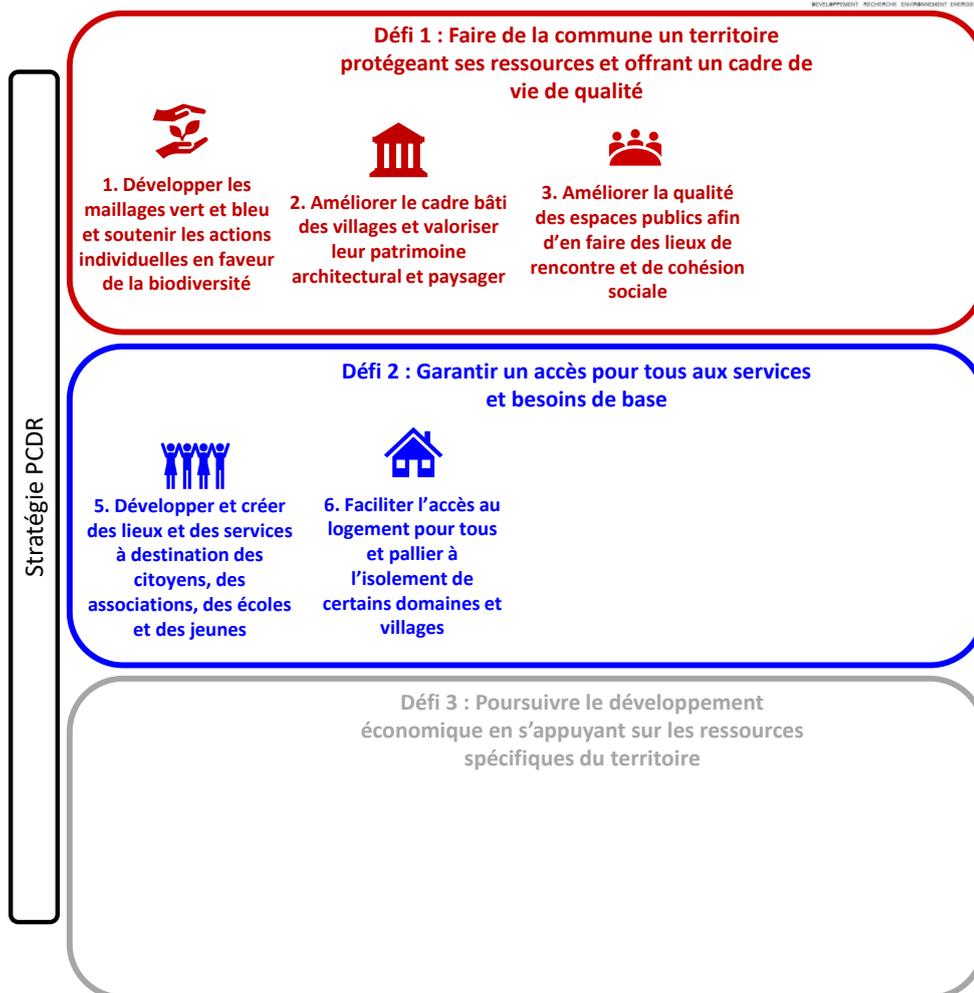
Les effets attendus sont :

- Amélioration de la convivialité dans les cœurs de village ;
- Embellissement des cœurs de village ;
- Amélioration de l'attractivité des cœurs de village ;
- Accroissement de la cohésion sociale entre habitants ;
- Dynamisation des lieux de rencontre et augmentation des échanges ;
- Sécurisation des déplacements lents ;
- Amélioration du transit piéton et cyclable ;
- Amélioration de la sécurité dans les cœurs de village.

Lien avec d'autres fiche-projets :

- Projet 1.2 : Développement d'un pôle multifonctionnel dans le centre de Philippeville via la rénovation de l'ancienne poste
- Projet 1.3 : Rénovation et mise en valeur du patrimoine bâti
- Projet 1.4 : Embellissement et sécurisation des villages de l'entité
- Projet 3.1 : Réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité et actions de sensibilisation
- Projet 3.5 : Aménagement de l'espace public de Fagnolle en espace de convivialité
- Projet 3.6 : Aménagement de l'espace public de Jamagne en espace de convivialité
- Projet 3.7 : Aménagement de l'espace public de Roly en espace de convivialité
- Projet 3.8 : Rénovation et création de plaines de jeux dans les villages et dans les Domaines d'Habitat Permanent
- Projet 3.10 : Aménagement de l'espace public de Samart en espace de convivialité
- Projet 3.12 : Création d'une maison de village au Domaine de la forêt à Neuville
- Projet 3.13 : Création d'une maison de village à Romedenne par l'acquisition et l'aménagement du cercle Saint-Joseph
- Projet 3.16 : Mise en place de mesures favorisant les partenariats entre les associations locales et entre les citoyens pour développer/maintenir la convivialité dans les villages et dans les domaines
- Projet 3.17 : Mise en place d'actions par ou pour les jeunes

### **3. Lien à la stratégie du PCDR**



#### 4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Économique
Amélioration de la convivialité dans les cœurs de villages	X		
Embellissement des villages	X	X	
Amélioration de l'attractivité des cœurs de villages	X		X
Accroissement de la cohésion sociale entre habitants	X		
Dynamisation des lieux de rencontre et augmentation des échanges	X		

Sécurisation des déplacements lents	X	X	
Amélioration de l'accessibilité piétonne et cyclable des commerces et services existants	X	X	X
Amélioration de la sécurité dans les cœurs de village	X		

## 5. Localisation et statut

Fiche d'identité du projet	
<b>Nom et adresse</b>	<b>Place De Romedenne</b> Place des Maronniers 5600 Romedenne - Philippeville Province de Namur - Région wallonne
<b>Périmètre d'intervention</b>	Le projet englobe l'espace public compris entre les rues de la Poste, du Moulin de Romedenne, et des Chavées
<b>Intégration du projet dans son environnement direct</b>	<p><b>Intégration fonctionnelle</b> Le projet s'intègre dans le tissu bâti du village de Fagnolle, il veillera à assurer le lien avec les fonctions existantes et devra permettre de renforcer celles-ci.</p> <p><b>Intégration architecturale et paysagère</b> Les aménagements proposés seront en lien avec l'environnement proche du site et ne remettront pas en cause le caractère rural de la commune.</p> <p><b>Intégration culturelle/économique/sociale</b> Ce projet vise le renforcement de l'attractivité et met à disposition un espace polyvalent et accueillant permettant de favoriser les rencontres et échanges de manière à améliorer la convivialité.</p>
<b>Cadre légal</b>	<b>Affectation au plan de secteur</b> Le projet se localise dans une zone d'habitats à caractère rural
<b>Statut de propriété</b>	Propriété publique

## 6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Partie prenante et porteur de projet

Origine de la demande	Parties prenantes	Porteur de projet
<ul style="list-style-type: none"> <li>Habitant de Romedenne en CLDR</li> <li>Réunion d'information et de consultation</li> <li>Groupes de travail thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les riverains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune de Philippeville</li> </ul>

▪ Pistes de financement

Pouvoir subsidiant	Libellés du subsidie
<b>SPW MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURE - Département de la stratégie de mobilité et de l'intermodalité</b>	Plan d'investissement communal (PIC) Fonds Régional pour les Investissements Communaux (FRIC)
<b>SPW AGRICULTURE RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT – Direction du Développement rural</b>	Subsidies octroyés par le développement rural
<b>Wallonie Tourisme – Commissariat général du tourisme</b>	Subventions attribuées pour le financement d'acquisitions et de travaux de construction, d'aménagement, d'agrandissement et d'équipement destinés à augmenter l'attrait d'une localité touristique
<b>Fonds propres communaux</b>	
<b>Eventuels partenariat publics-privés</b>	
<b>Divers</b>	Appels à projets ponctuels

## 7. Programme de réalisation

▪ Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

- Manque d'infrastructure et d'espace adaptés à la cohésion sociale
- Mauvaise organisation des espaces et des fonctions
- Manque de convivialité
- Manque global de mise en valeur de l'espace et du bâti
- Manque de verdurisation
- Maitrise foncière par la commune
- Amélioration de l'accessibilité pour tous
- Amélioration de sécurité des différents usagers
- Réduction de l'emprise de la voiture
- Favorisation de la fonction « place »

▪ État du dossier

Des propositions ont été émises par la CLDR.

▪ Programme des travaux

Le projet vise :

- le réaménagement global de la place de Romedenne dans une optique durable ;
- la création d'un espace polyvalent et verdurisé.

▪ Planification

- Phase 1 : Désignation d'un bureau d'étude pour établir les plans d'aménagements du site
- Phase 2 : Désignation d'une entreprise de travaux en vue de la réalisation des opérations matérielles ;
- Phase 3 : Réalisation des aménagements et des travaux ;
- Phase 4 : Communication et information autour du projet ;

- Phase 5 : Suivi et entretien des aménagements.
- Démarches administratives à réaliser
  - **Démarche n°1** : finalisation du projet d'aménagement avec la CLDR et un auteur de projet
  - **Démarche n°2** : recherche de subsides
  - **Démarche n°3** : désignation d'un auteur de projet
  - **Démarche n°4** : obtention des autorisations et avis nécessaires
  - **Démarche n°5** : instruction de la demande de permis
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
  - Contrôle des travaux en cours de réalisation et à la fin ;
  - Suivi et entretien des aménagements réalisés par les services communaux ;
  - Diffusion et communication régulière de l'information auprès des habitants afin d'assurer l'utilisation et la fréquentation des aménagements ;
  - Concertation avec les riverains et habitants du village.

## 8. Programme de réalisation

**Indicateurs de réalisation** (*Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?*)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Contrôle des services techniques de la commune	État de réalisation des travaux	Compte-rendu au collège communal (reportage photographique et avis technique)
Contrôle du collège communal	État de réalisation des travaux	Visite sur place du bourgmestre et des échevins (Réception provisoire)

- **Indicateurs de résultat** (*Quels sont les effets du projet ?*)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Fréquentation de la place	Minimum 100 personnes par activité	Administration communale
Enquête de satisfaction des habitants et des acteurs de la commune (écoles, association, commerçants etc.)	80% de satisfaction	Sondage en ligne ou papier, Communication sur le site internet de la commune
Nombre de plantations réalisées ou éléments de verdissage créés	Aménagement paysager	Recueil des observations, communiquer sur le site de la commune et/ou du suivi de chantier

Nombre d'accidents impliquant des automobilistes et des cyclo-piétons	Tendre vers 0	Statistiques communales et de la police locale
---	---------------	--